

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. GODET V. CLERGEAU S. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. CHIRON M. CHAUVEAU M. BROSSEAU H. GEAIS J. TESSIER L. GIRARDEAU B. BERNIER T. LANDREAU T.

Excusées : AUDOUIT M. GOURDON L.

PROJET ECONOMIE HABITAT

Michel Chiron et Mme le Maire ont rencontré le cabinet de géomètres Christiaens-Jeanneau-Rigaudeau pour deux opérations d'aménagement sur la commune. Le cabinet adressera dans les prochains jours une offre d'honoraires pour les missions d'urbanisme, géomètre et maîtrise d'œuvre.

L'aménagement du lotissement les Pierres Plates va être étudié à nouveau avec la réalisation de nouvelles études environnementales pour lever les contraintes liées aux zones humides. Planning prévisionnel : dépôt du permis de lotir et travaux de viabilité en 2024, premières ventes de parcelles 2025.

En attendant, la commune envisage de viabiliser les parcelles de l'impasse des jardins, propriétés communales. Le projet consisterait à aménager 4-5 parcelles d'environ 500 m², la grange serait incluse dans l'une d'entre elles. Il est envisagé de lancer une expropriation pour cause d'utilité publique pour récupérer la parcelle AB 224 qui offrirait de plus grandes perspectives d'aménagement.

RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

La commune avait sollicité les habitants pour rechercher un nom à la future salle des fêtes et restaurant scolaire. Neuf propositions ont été déposées. Le conseil a retenu « Espace fêtes & saveurs ».

RESTAURANT SCOLAIRE

Marie Fardeau-Fuzeau a relevé la boîte « *Les p'tits tracas de la cantoché* » placée à l'école. 21 mots ont été retrouvés : des mots de remerciements, des demandes pour changer de place, de disposer d'une récréation. Elle a rencontré à nouveau les enfants à l'école : ils se sentent écoutés. Ils veulent proposer des jeux.

Pour rappel, Linda Tessier est présente le vendredi et Mme le Maire le mardi au restaurant scolaire.

Maria De Almeida Rodrigues revient de congés maladies la semaine prochaine.

TRAVAUX MAIRIE & SALLE DU PARC

L'entreprise Marchand Steve intervient actuellement pour réaliser les accès PMR de la salle du parc et les sanitaires. La porte d'entrée de la mairie a été installée récemment. Il était prévu de réaliser une gravure (logo de la branche) sur le vitrage mais le conseil valide la pose d'un adhésif mentionnant les horaires de la mairie et le logo.

Hervé Chupin, agent technique, commencera la faïence prochainement dans la cuisine de la salle du parc. Un tapis sera installé provisoirement pour masquer le ciment au sol. La porte intérieure entre les sanitaires et la cuisine n'est toujours pas installée.

Du mobilier (tables + chaises) est à prévoir pour louer la salle. Une réflexion est menée : faut-il acheter ou récupérer du mobilier déjà présent dans les bâtiments communaux ?

Jocelyn Geais s'est renseigné auprès de la société Gap'Color pour réaliser un traitement sur les façades avec option hydrofuge. Le coût est de 625 € HT pour la mairie et salle du parc et 1 250 € pour l'église. Il se renseigne pour savoir s'il faut absolument passer le nettoyeur haute pression sur les façades avant le traitement.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

La commune a obtenu une subvention à hauteur de 10 000 euros. Actuellement, le standard téléphonique, l'écran de l'accueil ont été validés et installés et le site internet en-cours de relooking. Les devis pour l'écran tactile et le panneau extérieur ont été validés par le conseil.

BAR-RESTAURANT

Des travaux supplémentaires dans la partie habitable à l'étage seront réalisés à savoir des travaux d'isolation et de rénovation de la salle de bain.

Le bar existant ne peut être démonté. La commission va demander un devis pour l'acquisition et l'installation d'un nouveau bar, le futur locataire le financerait. Il est prévu aussi de créer un passe-plats entre la cuisine et la salle.

Le locataire a prévu d'appeler le restaurant « le Plainais ».

Mme le Maire a contacté le notaire pour rédiger un projet de bail, l'ouverture est envisagée dernier trimestre 2022.

TRAVAUX SUR LES RESEAUX

Rue de la Frairie, Jeanne d'Arc et rue des Lilas

Les travaux sur le réseau d'eau potable sont terminés pour le moment. L'entreprise Humbert doit régler le problème chez M. Quignon (enduit à refaire). Les travaux d'assainissement devraient commencer en septembre.

Rue du Stade

La convention relative à l'enfouissement des réseaux n'était pas signée, elle sera retournée rapidement. Les anciens poteaux seront retirés dans les prochaines semaines.

Changement d'horaires

Le conseil valide le changement d'horaires pour la période du 15 mai au 15 août sur l'éclairage public. Il est prévu une coupure estivale sauf sur les points lumineux situés dans les carrefours. Le SIEMML interviendra prochainement pour effectuer les changements. Pour rappel, l'allumage des lanternes s'effectue à 6h30 et extinction à 22h.

Prise candélabre

L'installation d'une prise supplémentaire sur candélabre, est chiffrée à 300 € HT.

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Déchèteries : accès

Pour accéder aux déchetteries, une carte sera demandée dès septembre. Cette carte (une par foyer) est gratuite lors de sa création et donne droit à 12 passages par an. Elle peut être rechargée de 5 passages supplémentaires pour 10 euros. Peu importe la date à laquelle la demande sera effectuée, la carte sera créditée de 12 passages pour l'année civile.

Il est possible de faire la demande en ligne sur le site de cholet.fr, rubrique « services en ligne » puis « cartes d'accès déchèterie ».

Collecte spécifique

Une collecte de Déchets d'Equipements Electriques Electroniques (téléviseurs, réfrigérateurs, gazinières, jeux électriques, petits appareils ménagers...) sera organisée conjointement par l'AdC et Emmaüs le 19 novembre à la salle de sports de la Plaine.

Transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie

Cette dépense est prise en charge depuis janvier 2022 par l'AdC. Le conseil approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) portant sur l'évaluation des charges transférées à l'AdC par ses communes membres, en matière de défense extérieures contre l'incendie y compris la contribution au SDIS.

Cholet Sports Loisirs : restauration au CISPA

Mme le Maire informe que les élèves de l'école François Denéchère bénéficient d'activités sportives et éducatives sur le site de Ribou au cours de l'année scolaire organisées par le CISPA. Les enfants déjeunent sur place lors des activités qui se déroulent sur une journée complète. Elle fait part de la nouvelle convention pour la restauration scolaire au CISPA pour l'année scolaire 2022-2023. A compter de septembre 2022, Cholet Sports Loisirs facturera le repas à la commune au tarif de 6.22 euros. La commune refacture ensuite aux familles.

Toutefois, la municipalité a décidé de ne pas appliquer ce tarif aux familles. Elle facturera le prix du repas enfant servi au restaurant scolaire de la commune, en vigueur pour l'année scolaire 2022-2023. Ainsi, la municipalité prend à sa charge un peu plus de 2 euros par repas.

Voirie

L'entretien du chemin du Grand Chiron est réalisé (curage du fossé).

Championnat de France de Cyclisme

Cette manifestation sportive se déroulera à Cholet et ses alentours du jeudi 23 juin au 26 juin 2022. Une épreuve, la Cyclosportive, passera à la Plaine le vendredi 24 juin avec un passage entre 16h15-16h30.

PROJET TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE

Le conseil souhaite rencontrer les représentants de l'association afin que ces derniers présentent le projet devant le conseil municipal. L'assemblée générale du club est prévue le 17 juin prochain.

DIVERS

Radar pédagogique

La mairie de Coron a accepté de prêter leur panneau pédagogique. Il sera installé à l'entrée du bourg du côté d'Yzernay. Le service technique ira le chercher prochainement.

Pavoisement

Le conseil municipal va solliciter un devis pour l'achat d'un mat auprès du monument aux morts.

Signalétique des salles communales

Le bâtiment accueillant la bibliothèque sera dénommé « Espace Odette Genty » et la salle du presbytère sera nommée la « salle paroissiale ».

Base de loisirs la Nongile

Au tour des étangs des plots lumineux sont installés. Une lanterne est défectueuse (côté de la salle), il sera demandé de la neutraliser à l'entreprise Thomas Connect.

Fêtes et cérémonies

Le 19 juin prochain, une exposition « du figuratif à l'abstrait » est organisée à la salle du Parc. Les travaux réalisés par les enfants de l'école seront visibles et les visiteurs pourront élire les plus belles œuvres. Des lots seront remis.

Anjou numérique

Une réunion est prévue le 31 mai à 18h30 à Somloire avec les élus afin de repérer les besoins de la population liés aux usages du numérique sur notre territoire. Ces heures seront prises en charge par le département.

Les prochaines réunions : 27 juin, 29 août, 26 septembre, 24 octobre et 5 décembre 2022.